

Hôtel de Ville

B.P. 20931
66931 Perpignan Cedex
Tél. 04 68 66 30 66

Le maire

monsieur.le.maire@mairie-perpignan.com

Perpignan le, 10 février 2021

M. Louis ALIOT
Maire de Perpignan

A

M. Jean CASTEX
Premier Ministre

OBJET : ouverture des musées

Réf. : LA/SB/VM/2021/02.03

Monsieur le Premier Ministre,

Lundi dernier, la Ministre de la Culture annonçait étudier la prochaine ouverture des musées, précisant que « celle-ci pourrait avoir lieu rapidement » et ceci après une année de fermeture en raison de la crise sanitaire que notre pays traverse.

Comme tous les Français mais aussi comme tous les élus locaux, j'ai accueilli ces propos comme un signe particulièrement positif alors que, voici une dizaine de jours à peine, votre gouvernement préparait nos compatriotes à un troisième confinement ou, du moins, à un durcissement très net des mesures sanitaires.

En tant que Maire de Perpignan, comme tous mes collègues Maires des Pyrénées-Orientales mais aussi de toute la France, j'ai toujours agi avec l'esprit de responsabilité que nous devons à nos concitoyens.

Dans cet état d'esprit, j'ai par exemple mis en place, en partenariat avec des laboratoires, un centre de dépistage massif, doté nos écoliers de masques adaptés, demandé à notre Police Municipale de veiller au respect du port du masque et des règles sanitaires en vigueur dans l'espace public ou encore mis en place un certain nombre d'actions de solidarité comme le portage de repas à domicile pour les plus isolés d'entre nous.

Mais parce que j'ai toujours considéré que nous devons apprendre à vivre avec ce virus et adapter nos modes de vie de façon responsable, j'ai aussi, en lien étroit avec Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales dont je tiens à saluer la qualité du travail et de nos relations, mis en place un marché de Noël qui, encadré de façon rigoureuse, s'est parfaitement déroulé.

Cette semaine, dans un même esprit de responsabilité, et m'inscrivant dans les pas de Madame la Ministre de la Culture, j'ai décidé d'ouvrir à nouveau les musées de la ville de Perpignan et ceci pour plusieurs raisons.



Tout d'abord, Perpignan est sanitaire prête à ouvrir en toute sécurité ses musées qui sont à taille humaine et dans lesquels il n'est donc pas difficile de mettre en place un protocole sanitaire tout à fait efficace.

De plus, comme vous le savez, notre médiathèque et nos bibliothèques, sont déjà ouvertes comme vous l'avez d'ailleurs vous-même autorisé.

J'ai aussi pris cette décision car, en tant que Maire, j'observe chaque jour, Monsieur le Premier ministre, que nos concitoyens souffrent de plus en plus des privations de liberté et autres restrictions qu'ils subissent depuis maintenant une année entière.

Si nous devons évidemment poursuivre ce combat contre le virus au moyen d'une campagne de vaccination, que nous espérons tous la plus efficace possible, par le maintien de gestes barrières nécessaires, nous devons également savoir nous adapter et apprendre à vivre avec cette menace sanitaire nouvelle qui risque de perdurer sous des formes diverses dans les années qui viennent.

Enfin, Monsieur le Premier Ministre, j'ai pris cette décision car, oui, je considère notre vie culturelle comme étant essentielle à la vie de la cité dont j'ai la responsabilité comme à la vie de la France en général.

Nous ne pouvons sans cesse nous prévaloir dans les mots de la richesse de notre tradition culturelle et l'empêcher de s'exprimer comme c'est le cas depuis un an.

Nous ne pouvons pas sans cesse en appeler à l'exception culturelle française et en même temps l'empêcher de vivre, de s'exprimer comme c'est aujourd'hui le cas comme dans aucun autre pays d'Europe.

Ainsi, l'Italie, pays pourtant ô combien durement touché par la crise sanitaire, vient d'ouvrir ses musées.

En Catalogne, juste de l'autre côté de nos Pyrénées, les théâtres, les musées accueillent également chaque jour le public, ceci ne posant pas de difficultés majeures.

Comment expliquer, Monsieur le Premier Ministre, que ce qui est possible ailleurs soit impossible en France ?

Comment l'Etat, si prompt à mettre en avant notre richesse culturelle, peut-il aujourd'hui continuer à empêcher toute vie artistique ?

A ma décision de réouverture des musées de Perpignan, le représentant de l'Etat dans notre département - il est dans son rôle - a immédiatement répondu par un référé suspension qui sera jugé ce lundi 15 février par le Tribunal Administratif de Montpellier.

La Ministre de la Culture s'est félicitée de cette décision.

C'est la raison aussi pour laquelle je m'adresse à vous aujourd'hui.

Lors de votre prise de fonction, vous vous êtes présenté aux Français comme désirant être le « Premier Ministre des Territoires ».

A cette occasion, vous avez d'ailleurs mis en avant votre expérience de Maire de Prades ainsi que votre attachement à notre territoire des Pyrénées-Orientales. Vous avez alors créé chez les élus locaux mais aussi chez nos concitoyens un certain espoir d'être enfin écoutés, d'être enfin entendus par le gouvernement.

C'est donc à vous, Monsieur le Premier Ministre issu des territoires, que je m'adresse aujourd'hui.

Je vous demande de faire confiance à l'esprit de responsabilité du Maire que je suis.

Je vous demande donc de bien vouloir accorder au Maire de Perpignan le droit à l'expérimentation et ainsi de voir qu'il est possible de vivre en s'adaptant à cette situation sanitaire qui nous contraint.

A l'ouverture de nos musées dont je viens de vous évoquer les raisons et envisagée par la Ministre de la Culture elle-même, le Premier Ministre des territoires que vous êtes, ne peut répondre par la réponse sèche du recours en justice.

A l'esprit de responsabilité d'un Maire en contact quotidien avec la réalité du terrain, vous ne pouvez pas répondre par un acte de défiance.

Comptant, Monsieur le Premier Ministre, sur votre esprit d'ouverture, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

Louis ALIOT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, identifying the signatory as Louis Aliot.